

ACTIVITÉS SUR INSCRIPTIONS

Périodes Scolaires

Activités au trimestre (10 séances)

Lundi 12h15 à 13h : Aquactivités.
Différentes animations à chaque trimestres.

Mardi 19h à 19h45 : Santé «Mieux-être»

Mercredi de 13h45 à 14h45 :
Stage perfectionnement nage enfant

Jeudi 11h15 à 12h : Santé «Mieux-être»

Vendredi 19h à 20h : Préparation concours et examens. Perfectionnement adulte (+16 ans)

Vacances scolaires

Stage d'apprentissage d'une semaine à chaque vacances de 11h à 12h du lundi au vendredi sur inscriptions à l'accueil, à partir de 7 ans.

Vacances périodes estivales

Stage d'apprentissage d'une semaine à chaque vacances de 11h à 12h du lundi au vendredi sur inscriptions à l'accueil, à partir de 7 ans.

APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Leçons de Natation à partir de 6 ans :

Inscriptions auprès des maitres nageurs

Bébés Nageurs de 6 mois à 4 ans :

Tous les samedis de 9h à 11h sauf pendant les grandes vacances.

Inscriptions sur dossier (certificat médical obligatoire). Se renseigner à l'accueil.



VIENS FÊTER TON AQUANNIVERSAIRE !

Le mercredi ou samedi après-midi.

Tarif : 11€/enfant.

Gratuit pour les parents accompagnant les enfants non nageurs. Réservation sur place un mois à l'avance.



**CENTRE AQUATIQUE
AQUALOUP**

1 rue de Buchholz
76380 CANTELEU
☎ 02 35 36 51 51



TOURISME & HANDICAP



HORAIRES & TARIFS

Ouvert toute l'année sauf :

- 3 semaines d'arrêt technique
- les jours fériés :

1^{er} janvier, Lundi de Pâques, 1^{er} mai,
1^{er} Novembre, 11 Novembre, 25 Décembre

HORAIRES

D'OUVERTURE DES BASSINS

PÉRIODE SCOLAIRE

	Matin	Après-midi
Lundi		12h - 13h30
Mardi		17h - 20h*
Mercredi		12h - 13h30 15h - 19h30
Jeudi		12h - 13h30
Vendredi		12h - 13h30 17h - 19h
Samedi		14h - 18h
Dimanche	9h - 12h30	14h - 17h30

*Fermeture du bassin ludique à 19h le mardi soir en période scolaire

VACANCES SCOLAIRES

	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi		12h - 13h30 15h - 19h30
Samedi		14h - 18h
Dimanche & Jours fériés	9h - 12h30	14h - 17h30

VACANCES ESTIVALES

	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi		12h - 13h30 15h - 18h30
Samedi	10h - 12h30	14h - 19h
Dimanche & Jours fériés	9h - 12h30	14h - 17h30

TARIFS

ATTENTION ! LA CAISSE FERME 15 MINUTES AVANT L'ÉVACUATION DES BASSINS ET LES VESTIAIRES 30 MINUTES APRÈS.

	Communal	Non communal
Entrées journalières		
- de 4 ans	Gratuit	Gratuit
4 - 6 ans	0,70€	1,40€
7 - 15 ans & tarif réduit*	2,60€	3,70€
16 ans et +	3,80€	5,40€
Carte de 10 entrées		
4 - 6ans	6,10€	12,80€
7 - 15 ans & tarif réduit*	21,45€	30€
16 ans et +	31,45€	45€
Carte de 30 jours		
7 - 15 ans & tarif réduit*	18,35€	27,80€
16 ans et +	26,10€	39,50€
Abonnement annuel		
7 - 15 ans & tarif réduit*	80€	127,80€
16 ans et +	121,15€	193,40€

Tarif groupe organisé et encadré		
Le tarif «entrée journalière» est appliqué, l'encadrement réglementaire bénéficie de la gratuité.		
Tarif associations		
Association par adhérent	1,70€	1,70€
Leçons de natation à partir de 6 ans		
30 minutes	8,35€	10,90€
Forfait 5 leçons (30 min)	35,60€	47,80€

ANIMATIONS		
Stage enfants période scolaire Perfectionnement		
1 trimestre 10 séances	57,80€	80€
Stage vacances scolaires et estivales à partir de 7 ans**		
1 semaine 5 cours	28,40€	42,80€
Bébés-nageurs «Les louveteaux» de 6 mois à 4 ans***		
La séance	6€	8,90€
Forfait de 5 séances	26,70€	38,90€
Animations adultes - Trimestre / 10 séances		
Aquactivité - lundi 12h15 - 12h55	68,90€	86,70€
Santé mieux-être - mardi 19h - 20h / jeudi 11h - 12h		
Perfectionnement nage + 16 ans - vendredi 19h - 20h		

TARIF Communal applicable, sur présentation d'un justificatif de domicile.

***TARIF RÉDUIT** applicable, sur présentation d'un justificatif, aux demandeurs d'emploi, aux étudiants et aux personnes porteuses d'un handicap.

**En cas de semaine non complète avec un jour férié, le tarif unitaire sera de 5,70€ (Communal) et 8,55€ (non Communal).

***Enfant supplémenaire Bébés-nageurs : 0,70€ (Communal) et 1,40€ (non Communal).

ENTRÉE GRATUITE dans la limite de la capacité maximale d'accueil :

- À l'occasion de manifestations organisées par la ville (Estivales Cantiliennes...) ou par une association pour une animation à but social ou caritatif (ex : téléthon...)
- Pour les animateurs des centres de loisirs assurant réglementairement l'encadrement des enfants accueillis à la piscine bénéficiant de la gratuité pendant la séance.
- Pour les bénéficiaires de l'opération «Siège Auto» ayant une séance gratuite à l'animation Louveteaux.